

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 septembre 2008

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° 2008-97-7

Service consulté

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport d'examiner 2 demandes de participations financières pour un montant total de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles.

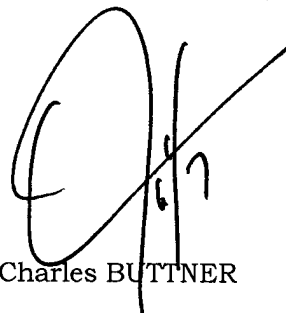
Lors de sa réunion du 25 juin 2008, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné 2 demandes de participations financières pour un montant global de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

Les propositions de cette Commission vous sont récapitulées dans les tableaux annexés au présent rapport.

Vous voudrez bien vous prononcer sur ces propositions, étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés sur la ligne budgétaire prévue au budget du Département, à savoir :

- Fonction 311, nature 6574, enveloppe 61676, Programme D 024 concernant le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 1 200 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Commission de la Culture du 25 juin 2008

Associations

Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 61676 (D 024)

Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel	Proposition de la 7ème commission	Observations
ALTKIRCH	<p>Association Sundgau Brass 10, rue San Danièle 68130 ALTKIRCH</p>	<p>Réunion durant une journée, le 21 décembre 2008, autour des cuivres, de musiciens membres d'ensembles ou d'orchestres amateurs du Sundgau. Encadrés de professionnels hautement qualifiés (quatre tubistes membres de la Musique des Gardiens de la Paix), l'ensemble de cuivres, créé pour l'événement et composé d'une centaine de musiciens présentera en soirée, lors de deux concerts, des créations contemporaines composées pour l'occasion.</p> <p>En marge de cette journée de travail musical seront proposées des animations pédagogiques avec les élèves des écoles de musique du Sundgau ainsi qu'une exposition d'instruments de la famille des cuivres</p>	<p>9 300 €</p>	<p>600 €</p>	<p>Le Conseil Général est sollicité pour cette action à hauteur de 1 395 €.</p> <p>Ce projet devrait notamment permettre lors des ateliers proposés par les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> . de faire découvrir de nouvelles techniques instrumentales aux participants amateurs . de remettre à l'honneur les instruments de la famille des cuivres, dont la pratique est en diminution et donner aux jeunes l'envie de pratiquer un instrument. <p>Cette manifestation qui se tiendra sur une journée ne peut être considérée comme une masterclasse (durée minimum de 3 jours) et être instruit à ce titre.</p> <p>Le projet mérite néanmoins d'être encouragé et il vous est proposé de le soutenir au titre du FML, étant précisé que les organisateurs seront informés des modalités de soutien aux masterclasses.</p>

Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel	Proposition de la 7ème commission	Observations
MULHOUSE	Association Saint Etienne Réunion 68100 MULHOUSE	Pour les actions d'animation culturelle et spirituelle organisées dans le cadre du Temple St Etienne de Mulhouse : - Les Heures musicales du samedi de septembre à juin à entrée libre (une heure de musique animée par Patrick FROESCH pianiste - professeur au CRD de Mulhouse en partenariat avec des solos, de la musique de chambre, des choeurs, harmonies...) - des expositions (3 en 2008) - des sessions de contes spirituels à la bibliothèque-médiathèque - les concerts de l'Avent et de l'Epiphanie	59 500 €	600 €	Le Département soutient cette association pour l'organisation de son festival de l'Avent depuis 1993 . Suite à une clarification des critères "Soutien aux Festivals" il a été rappelé aux responsables, en 2006 et en 2007, - le dispositif d'éligibilité aux Festivals dont les concerts doivent être donnés par des ensembles professionnels - que leur manifestation ne répond plus aux critères, les concerts programmés étant principalement donnés par des ensembles amateurs. Afin de permettre néanmoins à l'association de réaliser son programme d'animation en 2008 , il vous est proposé d'intervenir, à titre exceptionnel sur le FML compte tenu de l'impact local de ces animations sur la ville de Mulhouse et de sa région. <u>Pour mémoire</u> : montant alloué en 2007 au titre du Soutien aux Festivals : 4 000 €
A				1 200 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'élève à 600 €